

“opinionway



LA DEMOCRATIE DE PROXIMITE
vue par les communicants publics

Etude quantitative

Novembre 2003



Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte :

Dans le cadre de la réflexion autour du thème de l'édition 2003 du Forum Cap'Com « Concertation et démocratie de proximité », les responsables de la manifestation ont souhaité mener une consultation auprès des communicants publics.

Objectifs :

Connaître le niveau de notoriété de la loi sur la démocratie de proximité, l'impact de cette nouvelle législation (Conseils de Quartier) et les perspectives d'approfondissement de la démocratie.

Méthodologie :

Interrogation en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) de 140 communicants publics de communes de plus de 10 000 habitants entre le 1er et le 13 Novembre 2003.



Principaux enseignements

- **Loi Jospin sur la démocratie de proximité : une loi assez largement connue par les communicants publics, mais aux effets encore limités**

Huit communicants publics sur dix déclarent connaître la loi votée sous le gouvernement de Lionel Jospin, dite loi sur la démocratie locale. Pour autant, cette loi ne semble pas avoir produit tous ses effets dans les collectivités locales, puisque moins de la moitié d'entre eux (46%) considèrent qu'elle a eu des effets importants sur le fonctionnement de la démocratie dans leur commune, et seul un sur dix juge ces effets comme « très importants ». De façon surprenante, aucune différence significative ne se manifeste entre les grandes communes et les autres : les effets de cette loi sont perçus comme importants par 52% des communes de 20 à 80 000 habitants et par 48% de celles de plus de 80 000 habitants.

Une majorité absolue (57%) déclare avoir déjà mis en place dans leur commune des Conseils de Quartier. C'est plus souvent le cas dans les communes de taille importante (64% des communes de 20 à 80 000 habitants et 75% de celles de plus de 80 000 habitants). Les effets limités de cette loi ne s'expliquent pas seulement par son caractère relativement récent, mais également par les dispositions mises en œuvres dès avant sa promulgation par certaines communes, et en particulier les plus importantes.

Les intentions de mise en place de Conseils de Quartier dans les communes qui ne l'ont pas encore fait restent limitées (19% d'entre elles seulement ont l'intention de le faire au cours des 12 prochains mois).



Principaux enseignements

- **Un regard globalement positif sur le principe des Conseils de Quartier, mais critique sur les modalités de mise en place et de fonctionnement**

Les communicants publics s'accordent largement à considérer les effets des Conseils de Quartier comme positifs sur l'information des habitants, le fonctionnement de la démocratie locale, l'intérêt des citoyens pour la chose publique, le comportement des élus, la transparence politique et la participation des citoyens à la prise de décision.

Ils sont également très nombreux à les juger utiles et démocratiques. De même, près des deux tiers d'entre eux pensent qu'ils sont appelés à se développer dans les années à venir.

Néanmoins, les Conseils de Quartier ne sont pas exempts de critiques aux yeux des communicants publics, et notamment en ce qui concerne leurs modalités de fonctionnement et les choix qui ont présidé à leur mise en place : ainsi dans les communes concernées, 41% ne sont pas satisfaits de la qualité des débats, 37% pas satisfaits de leur fonctionnement en général et 34% pas satisfaits de la prise en compte des attentes exprimées dans les politiques publiques. Près d'un communicant public sur deux (toutes communes confondues) se représente les Conseils de Quartier comme pas efficaces, pas représentatifs, pas compétents ou encore politisés. Les deux tiers d'entre eux ne les jugent pas autonomes.

D'autres critiques visent l'attitude des élus qu'ils considèrent comme trop timorée sur le sujet. Les deux tiers enfin estiment que les Conseils de Quartier ne permettent pas d'aller assez loin dans la démocratie participative .



Principaux enseignements

- Une relative frustration des communicants publics sur la démocratie de proximité

Favorables au principe des Conseils de Quartier, critiques sur certaines de leurs modalités de fonctionnement, les communicants publics se montrent également insatisfaits de leur implication dans cette politique : près des deux tiers d'entre eux expriment leur accord avec l'opinion selon laquelle leur fonction « en général n'est pas assez associée aux politiques de concertation et de démocratie locale ».

Plus la taille de commune est importante, plus le communicant se sent lui-même associé à cette politique. Par ailleurs, les directeurs de communication s'estiment en majorité suffisamment associés (63%), à la différence des responsables de communication (45% seulement se disent suffisamment associés).

Celui qui en général pilote la politique de concertation de la commune est le Maire (69%) ou un autre élu (52%), le service communication n'assumant cette mission que 18% des cas. Pourtant, la proportion de ceux qui estiment que ce pilotage devrait revenir au service communication passe à 38%, soit 20 points de plus que dans la situation actuelle...

Enfin, si la quasi totalité d'entre eux considère que l'une des missions principales d'un directeur de la communication dans ce domaine est l'information des citoyens sur les moyens et les modalités de démocratie locale, quatre sur dix y ajoutent la définition et la conception de cette politique.



Principaux enseignements

- Des attitudes différentes dans les communes à majorité de gauche et dans celles à majorité de droite

Attitudes dans les communes à majorité de gauche :

Les communicants publics exerçant leur activité dans les communes de gauche sont plus nombreux que les autres (47% contre 40% à droite) à juger importants les effets de la Loi Jospin et à déclarer avoir mis en place des Conseils de Quartier (76% contre 53% à droite) ou d'autres instances de concertation (78% contre 56% à droite). Ils sont également plus nombreux à donner une place importante à la démocratie de proximité dans leur communication (73% contre 56% à droite), à se déclarer satisfaits du découpage (85% contre 72%), de la prise en compte des attentes dans les politiques publiques (67% contre 61%) ou de la représentativité des Conseils de Quartier (48% contre 40%).

Attitudes dans les communes à majorité de droite :

Les communicants publics dans les communes de droite sont plus souvent satisfaits du fonctionnement des Conseils de Quartier (78% contre 50% à gauche) ou de leur composition (89% contre 65%). Ils se sentent plus associés à la politique de démocratie (62% contre 53%). Les intentions de mise en place de Conseils sont également plus nombreuses à droite (37% contre 18%), ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que leurs communes sont aussi moins nombreuses à avoir déjà mis en place ces instances.

- L'avenir de la démocratie locale ?

Ce sont les consultations par internet qui, devant les Conseils de Quartier, sont les outils de démocratie locale appelés à se développer le plus au cours des prochaines années selon les communicants publics.

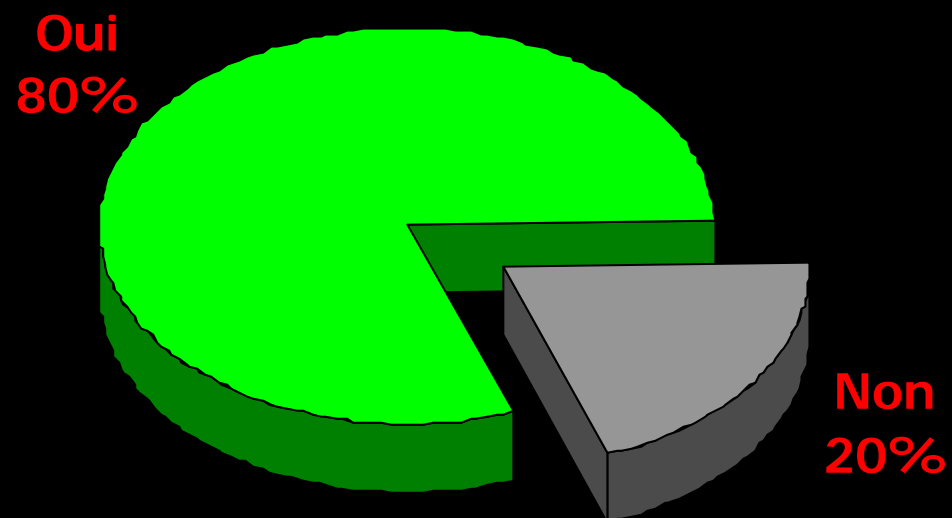


Résultats d'ensemble



Notoriété de la loi sur la « démocratie de proximité »

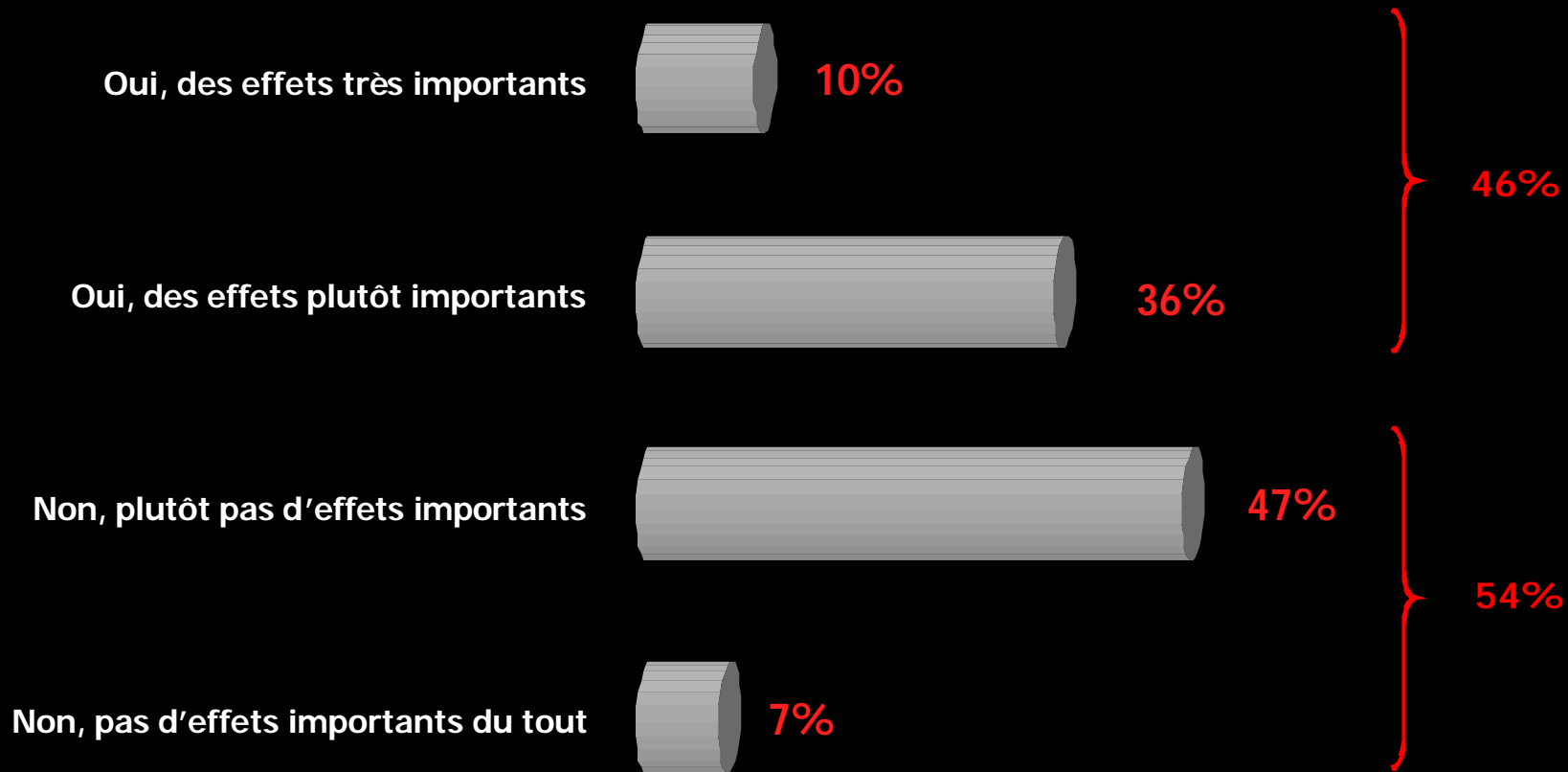
Q1 : Connaissez-vous la loi votée sous le gouvernement de Lionel Jospin sur la « démocratie de proximité » ?





Impact de cette nouvelle législation

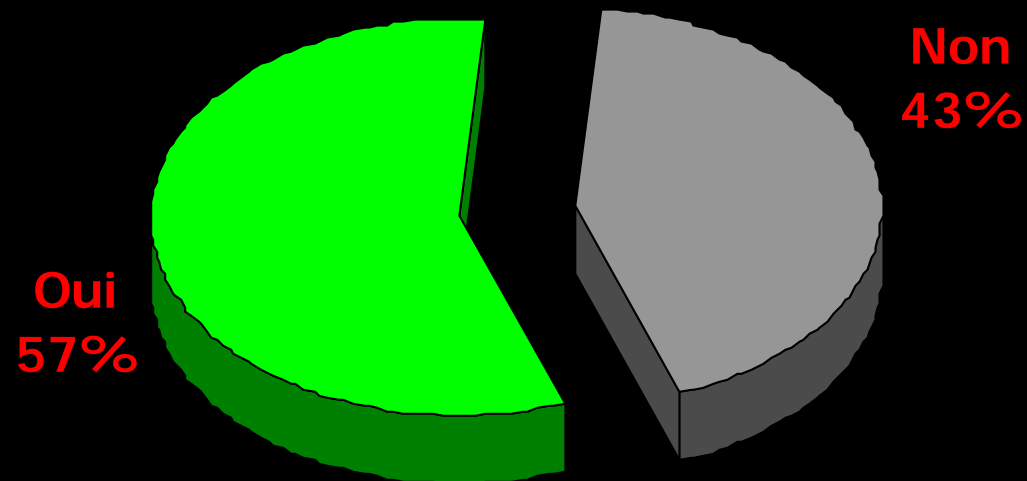
Q2 : Cette loi a-t-elle eu des effets sur le fonctionnement de la démocratie dans votre commune ?





Mise en place des Conseils de Quartier

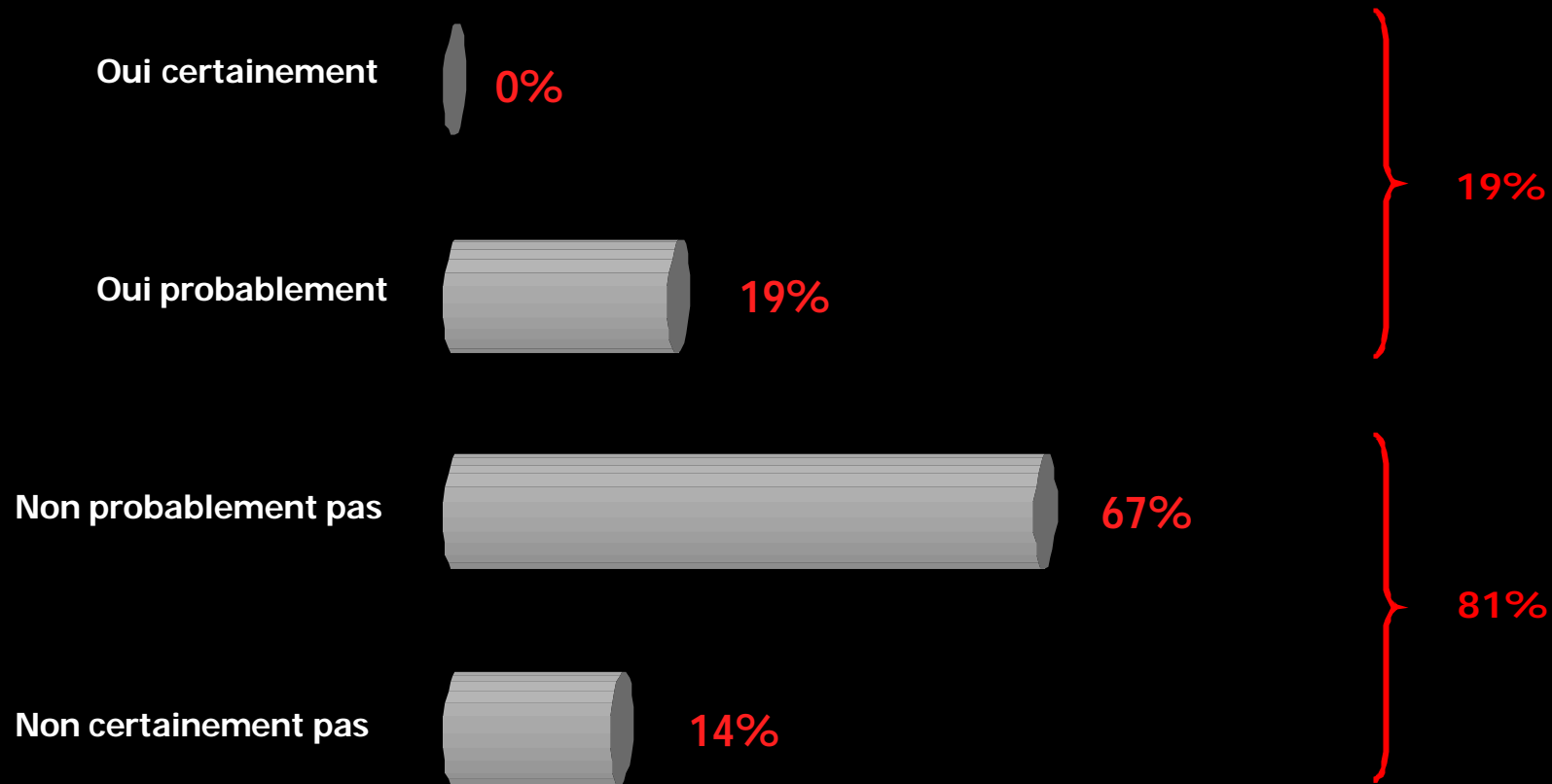
Q3 : Votre commune a-t-elle déjà mis en place des Conseils de Quartier ?





Intentions de mise en place de Conseils de Quartiers

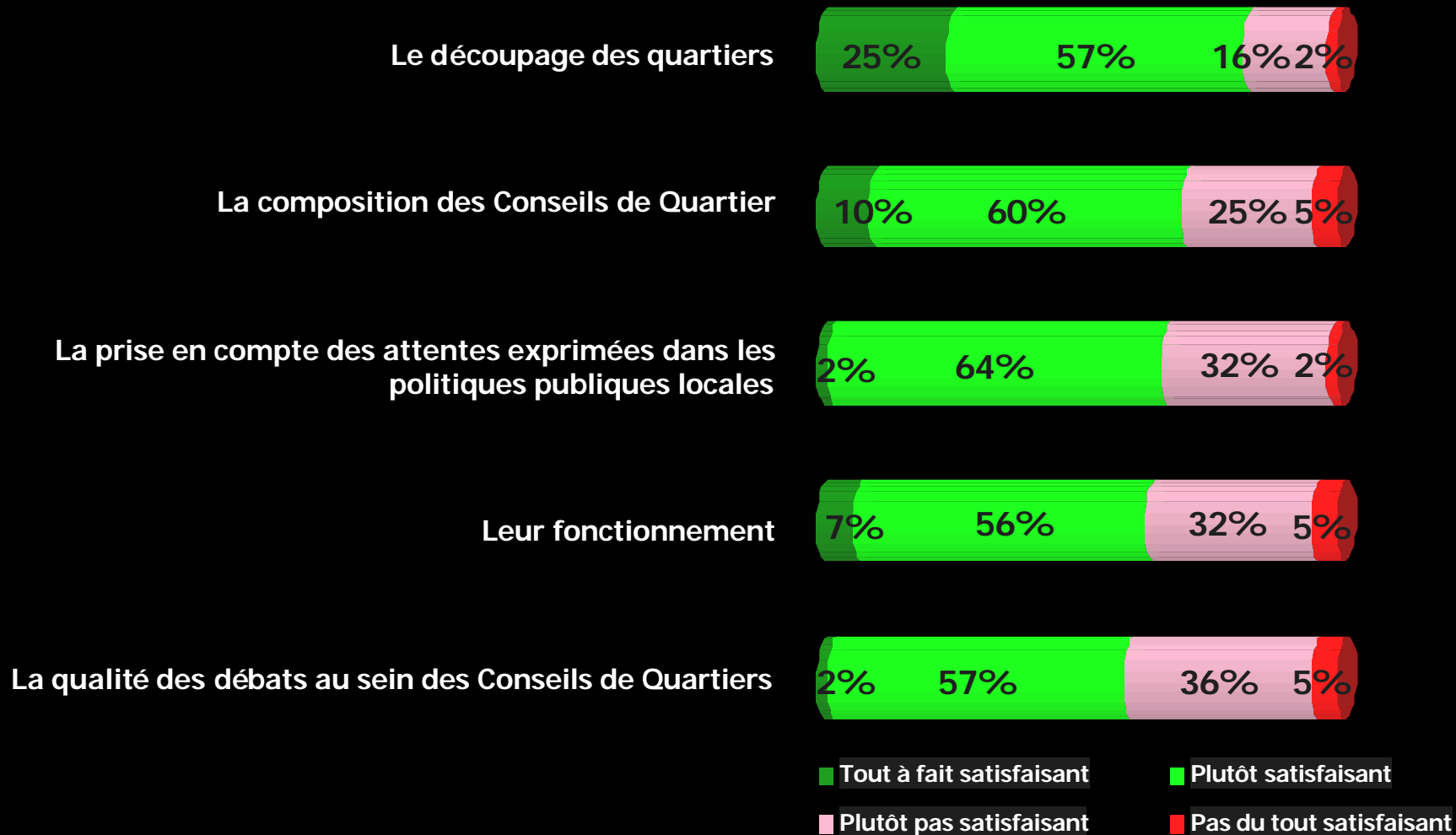
Q4 : Votre commune va-t-elle mettre en place des Conseils de Quartier au cours des 12 mois qui viennent ?





Satisfaction à l'égard des Conseils de Quartier

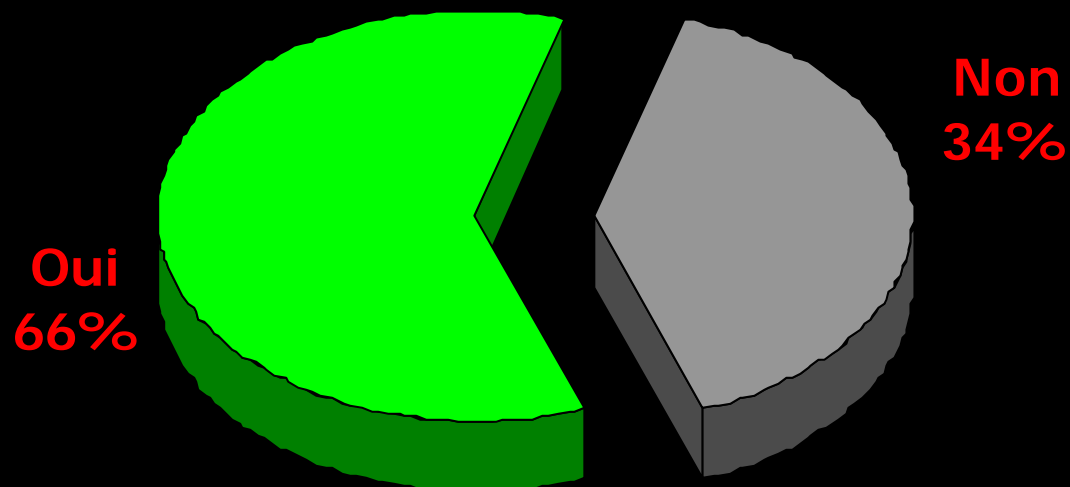
Q5 : Jugez-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout satisfaisant dans votre commune





Mise en place d'autres instances de concertation

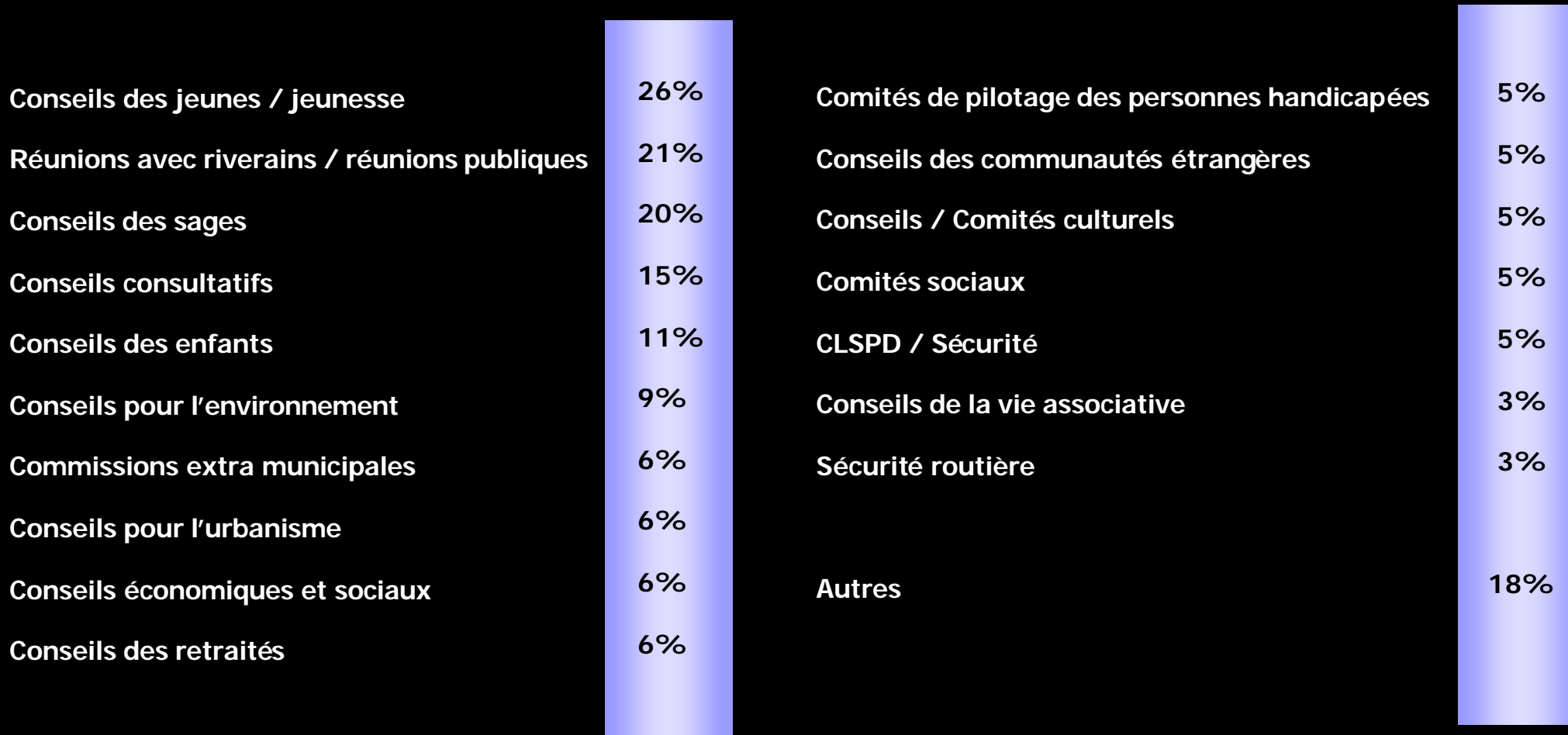
Q6 : Votre commune a-t-elle d'autres instances permanentes de concertation ?





Mise en place d'autres instances de concertation

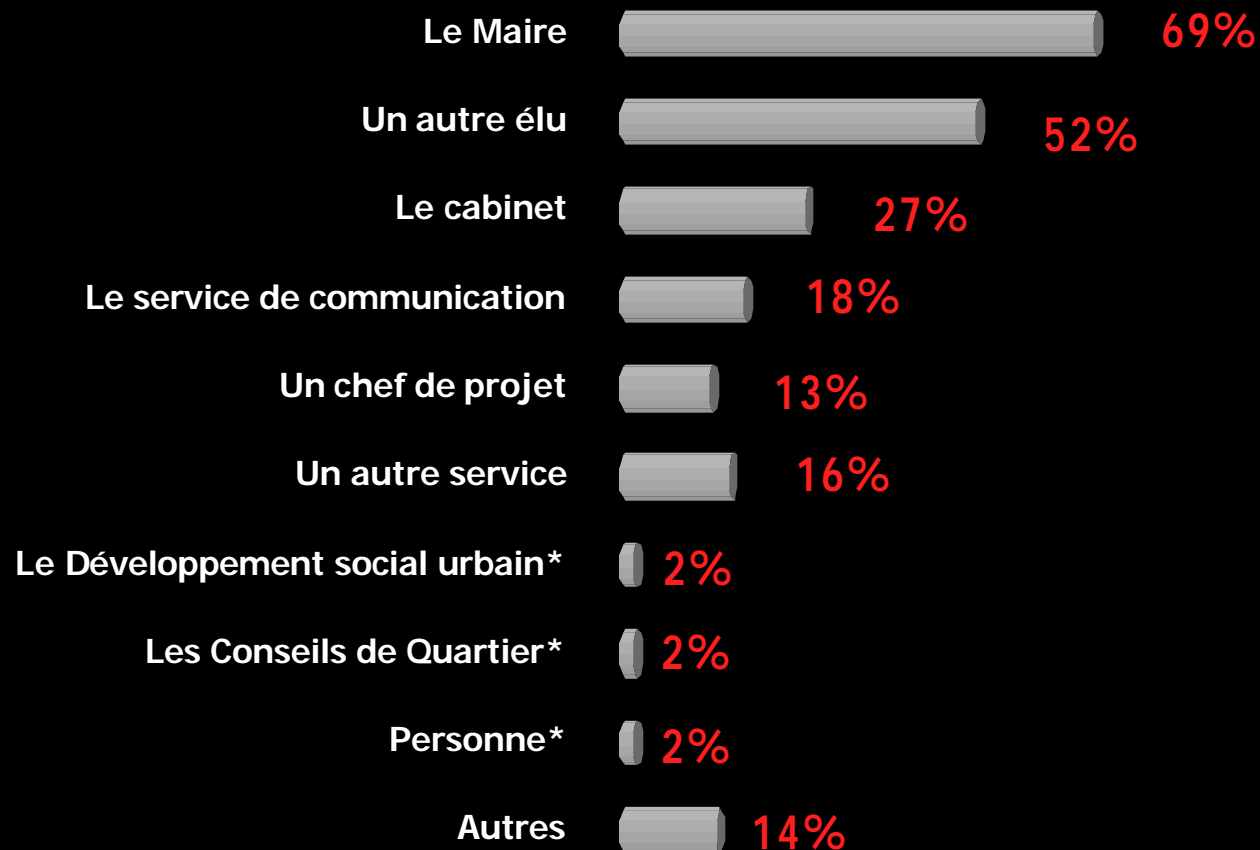
Q7 : Quelles sont les autres instances permanentes de concertation dans votre commune?





Pilotage de la politique de concertation et de démocratie locale

Q8 : Qui dans votre commune pilote la politique de concertation et de démocratie locale ?

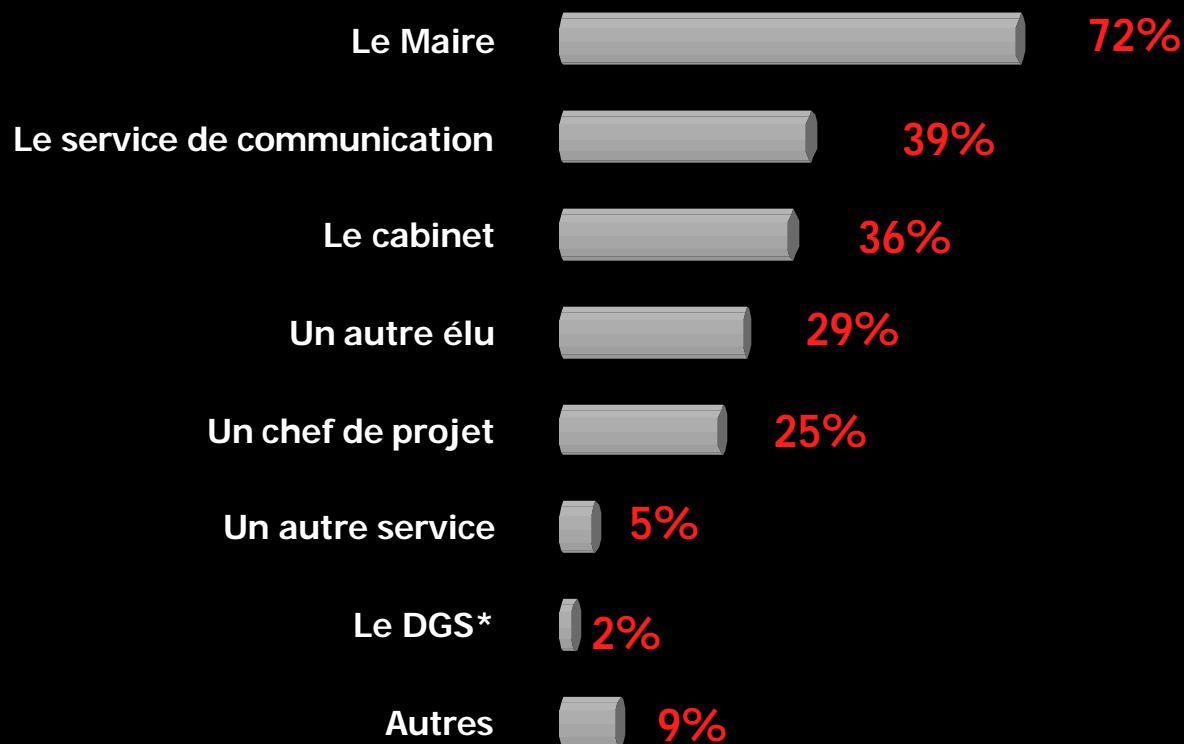


*Non suggéré



Pilotage de la politique de concertation et de démocratie locale

Q9 : Qui, selon vous, doit piloter la politique de concertation et de démocratie locale ?



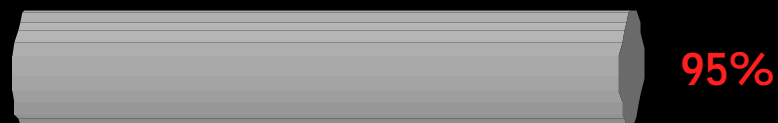
*Non suggéré



Missions du communicant public en matière de démocratie locale

Q10 : Quelles doivent être les missions principales d'un directeur ou responsable de la communication en matière de démocratie locale ?

L'information des citoyens sur les moyens et les modalités de démocratie locale



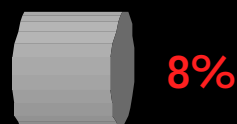
La définition et la conception de la politique de concertation et de démocratie locale



L'animation des réunions de concertation et de démocratie locale



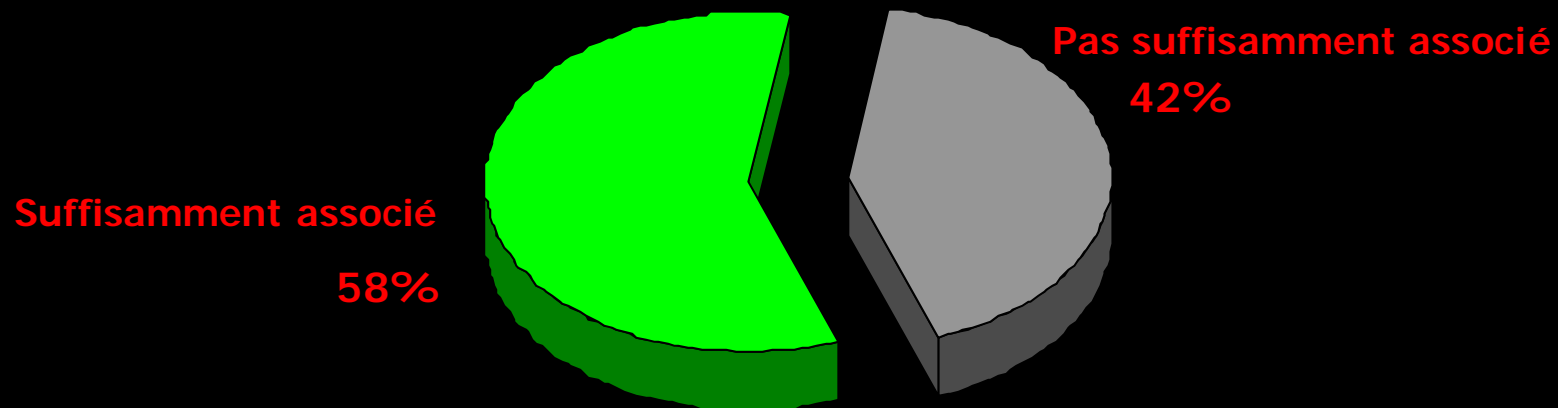
Autre





Implication des communicants publics dans la politique de démocratie locale

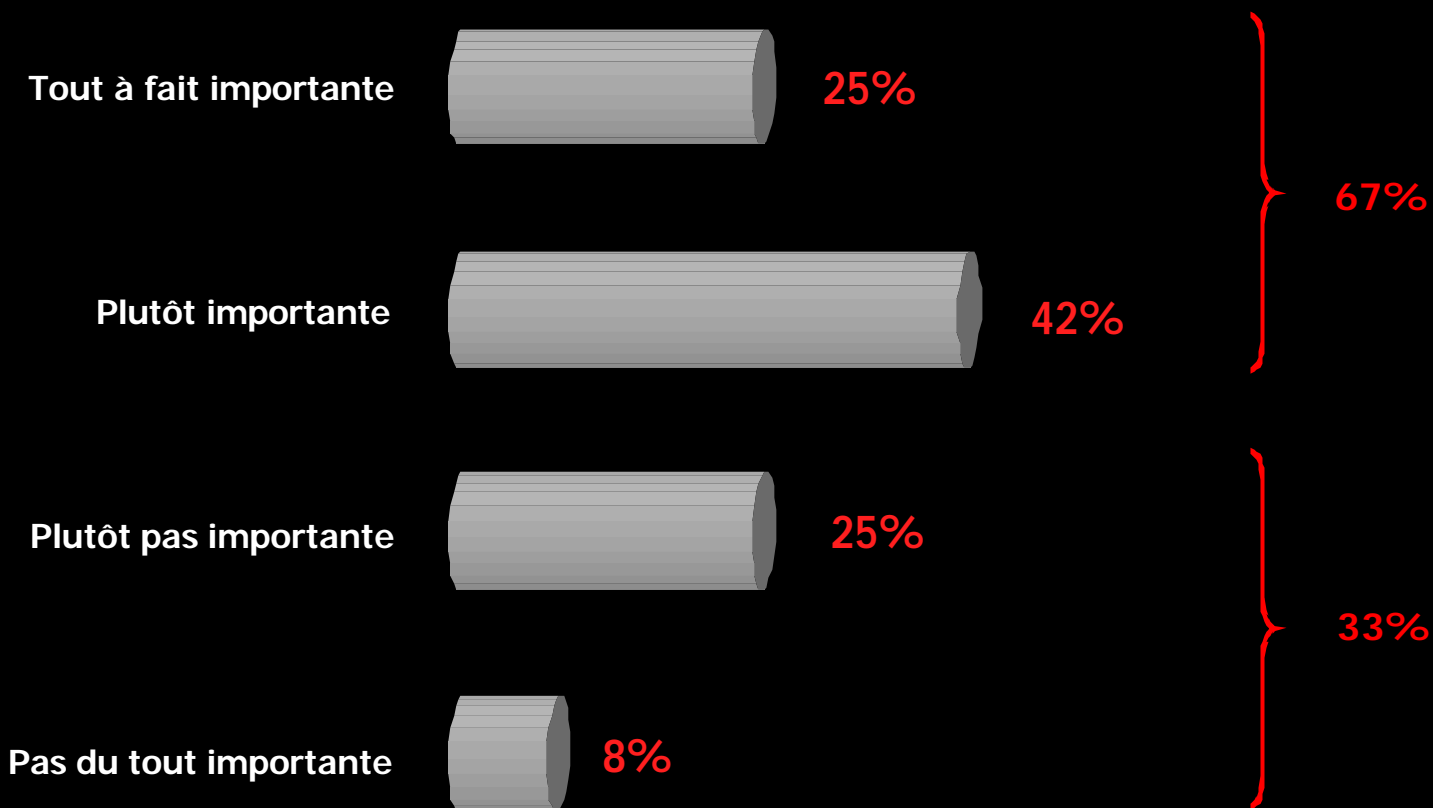
Q11 : Vous-même en tant que « communicant public », vous sentez-vous suffisamment associé à la politique de concertation et de démocratie locale de votre commune ?





Place de la démocratie locale dans la stratégie de communication de la commune

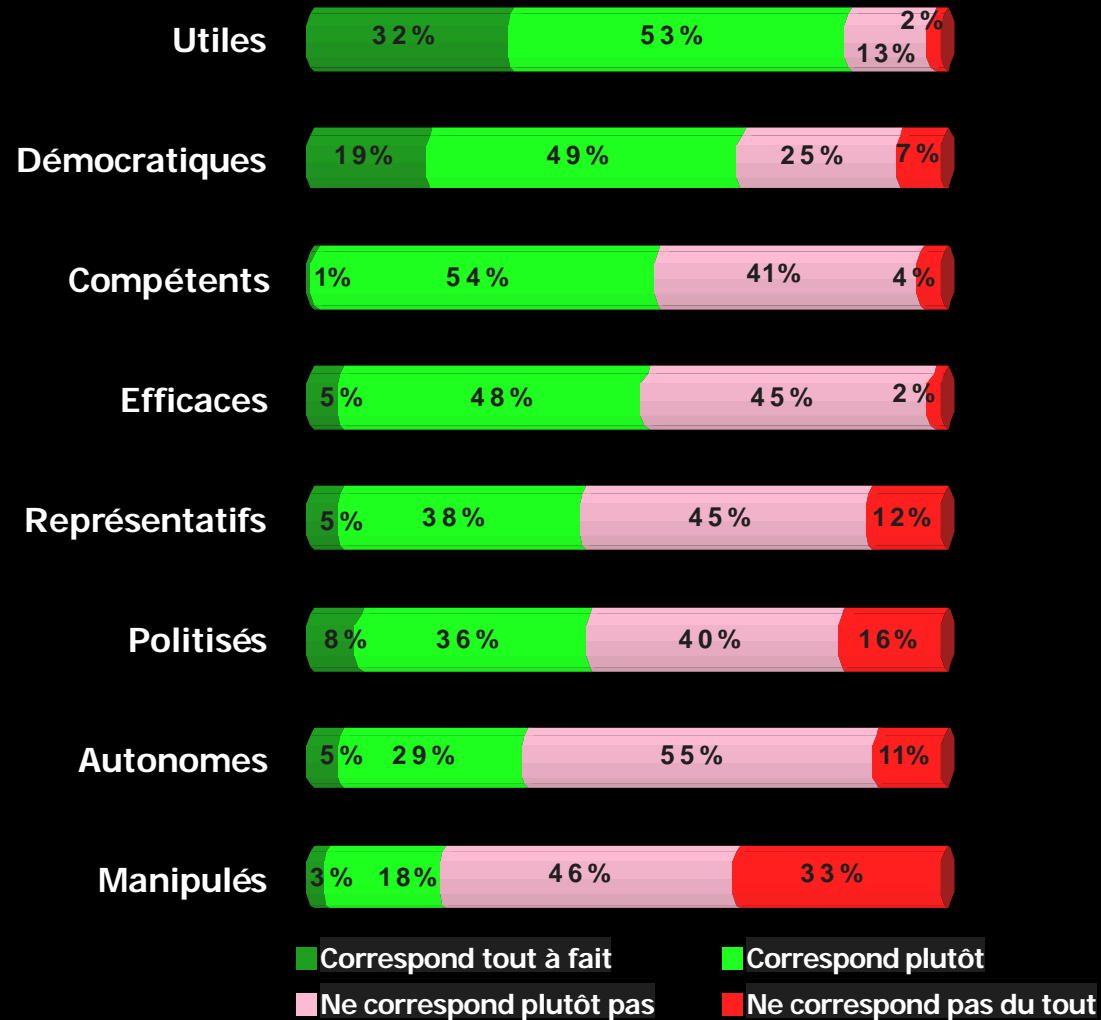
Q12 : Les enjeux liés à la concertation et à la démocratie locale occupent-ils une place importante dans la stratégie de communication de votre commune ?





Perception des Conseils de Quartier

Q13 : Pour chacune des qualificatifs suivants, dites s'il correspond tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout à l'image que vous avez des Conseils de quartier en général

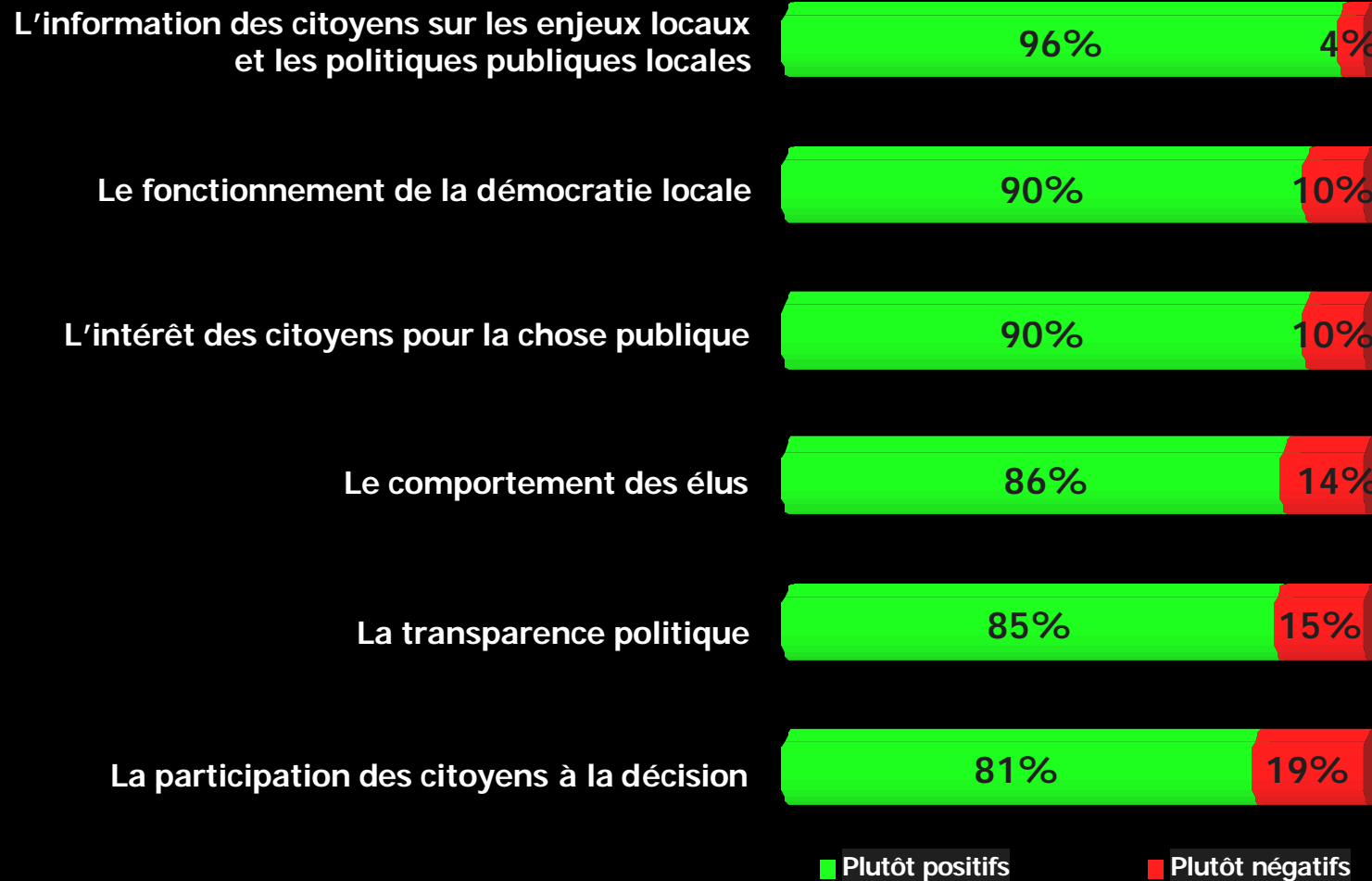


Base ensemble : 93



Impact des Conseils de quartier

Q14 : Selon vous, les Conseils de quartier en général ont-ils des effets plutôt positifs ou plutôt négatifs sur ...

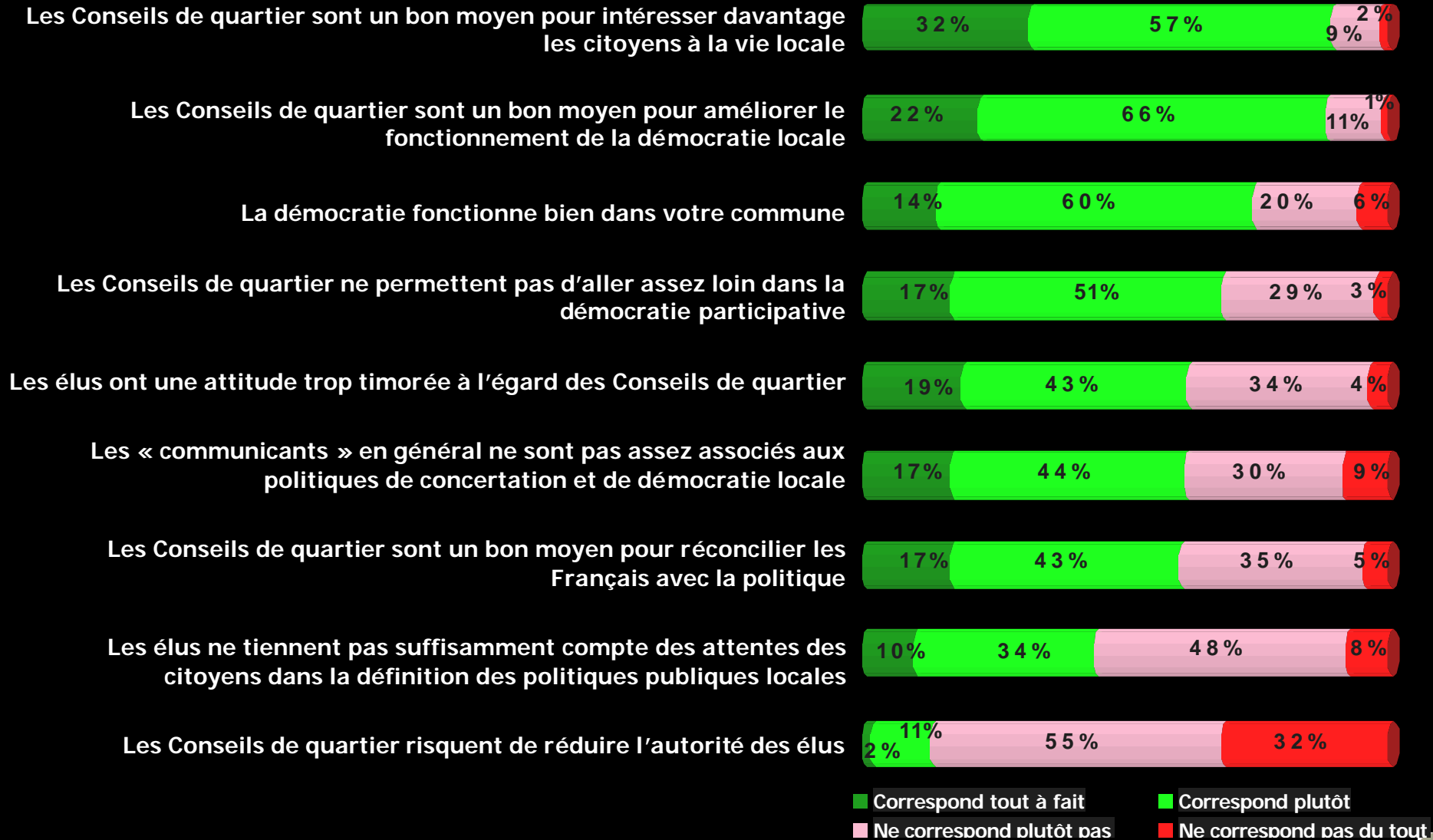


Base ensemble



Opinions sur les Conseils de Quartiers

Q15 : Pour chacune des affirmations suivantes, dites si elle correspond tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout à votre opinion





Attentes en matière d'amélioration des Conseils de Quartier et de la démocratie locale

Q16 : Que faudrait-il faire pour améliorer les Conseils de Quartier et les politiques de démocratie locale?

FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

84%

Plus d'autonomie / plus de pouvoir

22%

Plus de moyens financiers

20%

Représentativités des Conseils

14%

Formation des membres

12%

Meilleure prise en compte des demandes des citoyens

10%

Participation à durée limitée / limiter mandats consécutifs

10%

Formuler clairement les règles du jeu

10%

Evaluation des membres

2%

Autres fonctionnement des Conseils de Quartier

16%

INFORMATION / COMMUNICATION

22%

Plus d'information et plus de transparence sur les décisions politiques et les projets municipaux

12%

Communiquer sur l'existence des Conseils de Quartier

8%

Sensibiliser les jeunes

4%

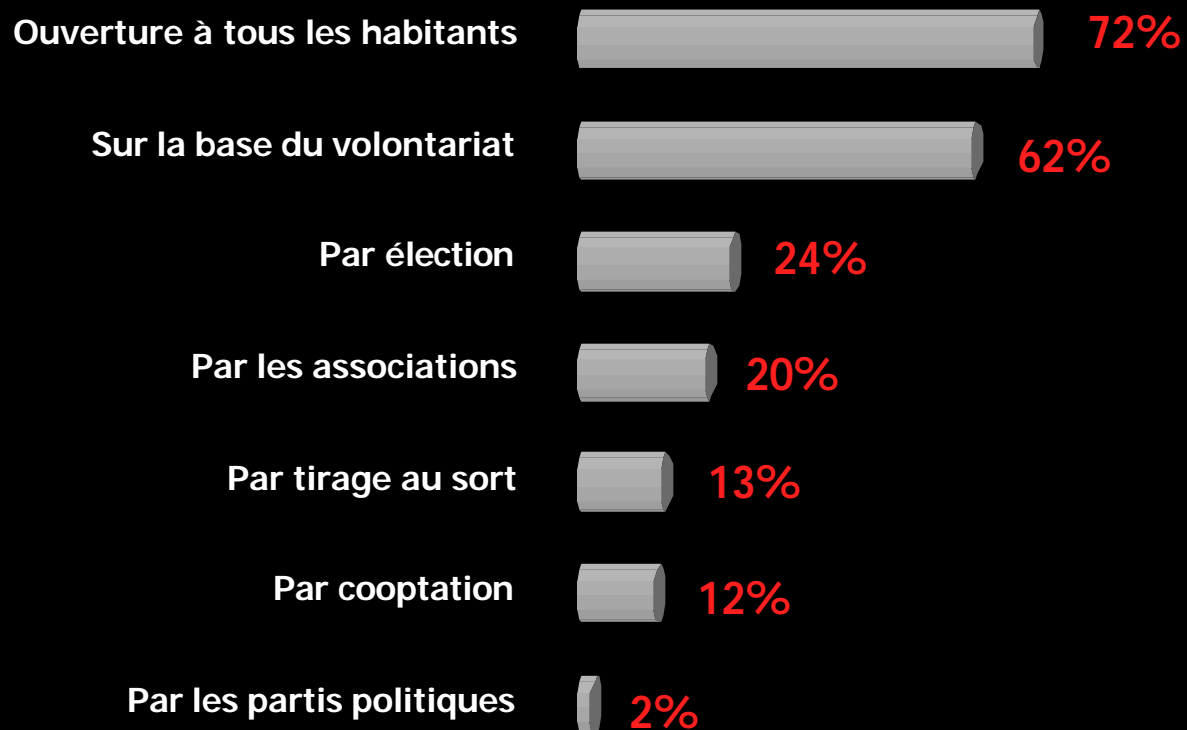
AUTRES

8%



Mode de désignation des membres des Conseils de quartier

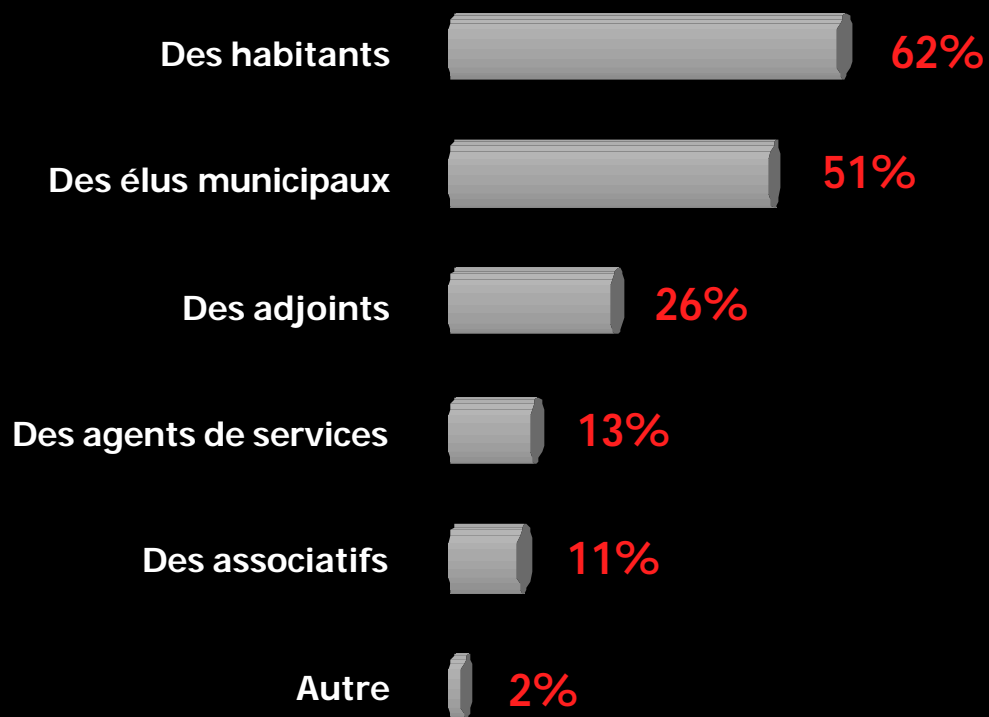
Q17 : Comment, selon vous, les membres des Conseils de quartier doivent-ils être désignés ?





Présidence / animation des Conseils de quartier

Q18 : Qui selon vous doit présider ou animer les Conseils de quartier ?





Moyens et outils de démocratie locale amenés à se développer

Q19 : Selon vous, quels sont parmi les suivants les moyens et les outils de démocratie locale qui vont se développer au cours des prochaines années ?

